

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicite les douaniers d'Avignon pour la plus importante saisie douanière de cannabis sur le territoire national depuis octobre 2018.

Paris, le 16 avril 2021

Mercredi 14 avril, les douaniers d'Avignon ont saisi plus de 3 tonnes de résine de cannabis conditionnée sous forme de tomates, dans un chargement de ce fruit. La valeur de la marchandise est estimée à près de 20 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail. C'est la saisie douanière de cannabis la plus importante sur le territoire national depuis octobre 2018.

Le 14 avril 2021, à 9 H 15, dans le sens Espagne-Italie, les douaniers de la brigade d'Avignon engagent un contrôle à la barrière de péage d'Arles sur un ensemble routier frigorifique en plaques marocaines avec deux personnes à bord. Les documents présentés couvrent le transport de 26 palettes de tomates.

Le chien anti-stupéfiant Oxford effectuant un marquage net sous la remorque, les douaniers décident de vérifier le chargement. A partir de la troisième rangée de palettes, ils découvrent, dans les cagettes supposées de tomates, des boules de résine de cannabis enrobées de cellophane.

Le camion est vidé, cagette par cagette, et finalement plus de **3 tonnes** (3 002,4 kg) de **résine de cannabis** sont extraits du chargement et saisis. Cette présentation du cannabis, conditionnée sous forme de boules pour remplacer les tomates, est très atypique.

Les deux occupants du camion ont été placés en retenue douanière et le Parquet immédiatement informé.

Olivier Dussopt déclare : «*Je félicite les douaniers d'Avignon qui viennent de réaliser la plus importante saisie douanière de cannabis sur le territoire national depuis octobre 2018. Plus généralement, je remercie la douane française pour sa mobilisation qui a permis d'intercepter 60,32 tonnes de cette drogue en 2020, un résultat en augmentation de 15 %.* »

La précédente saisie douanière de cannabis d'une telle envergure sur le territoire national remonte au 6 octobre 2018, date à laquelle les agents de la brigade de Nîmes avaient intercepté 3,1 tonnes de résine de cannabis.

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/29Cqb2>
- La vidéo de la saisie : <https://youtu.be/lpENhLmW0K0>
- Lien pour téléchargement des rushes vidéo : <https://we.tl/t-zJc1jbPmYU>

- [Bilan 2020 de la douane : cliquer ici](#)

Crédit images : Douane française